

*L'ajournement*

La question que j'ai posée au ministre des Affaires indiennes et du Nord le 24 septembre portait également sur l'attitude du gouvernement et sa façon d'aborder en général les questions et les droits autochtones. J'ai demandé comment nous pourrions être assurés que le gouvernement respecterait le programme qu'il a promis de suivre au sujet des autochtones, sachant qu'il est bien connu pour ses promesses rompues et ses obligations non remplies.

Récemment, le doute et la confusion ont entouré l'engagement du gouvernement à l'égard des questions autochtones. Le 25 septembre, le premier ministre a annoncé le nouveau programme autochtone de son gouvernement. Ce programme, pour reprendre ses paroles, contient quatre éléments principaux: les revendications foncières, les conditions économiques et sociales dans les réserves, les relations entre les peuples autochtones et les gouvernements et les inquiétudes éprouvées par les peuples autochtones du Canada dans la vie canadienne contemporaine.

Le 1<sup>er</sup> novembre, le premier ministre a annoncé la création du Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada, présidé par Keith Spicer. On n'a pas nommé à cette commission de représentants des Territoires du Nord-Ouest. Est-ce parce que, comme le député l'a fait remarquer précédemment, il s'agit d'un groupe d'éminents Canadiens? Est-ce parce qu'ils n'ont pas pu trouver d'éminents Canadiens dans le Nord? C'est pratiquement ce qu'il dit.

Le gouvernement n'a pas écouté les instances émanant de ce côté-ci de la Chambre et du Nord visant à faire nommer un habitant du Nord à cette commission. Encore une fois, le Nord a été laissé pour compte. Comme je l'ai signalé, le premier ministre était disposé à tenir compte de cette suggestion en raison des pressions qu'il subissait d'un certain groupe ethnique pour les torts causés dans le passé.

Au cours de la dernière fin de semaine, le ministre des relations fédérales-provinciales a dit qu'il n'y aurait pas de commission d'enquête sur les affaires autochtones pendant que le groupe de consultation effectue son travail. Cette commission avait été promise aux autochtones en juin dernier par le premier ministre, dans le but d'obtenir leur appui à l'Accord du lac Meech. Lorsque l'accord est mort, la commission a connu le même sort. Il est maintenant évident que cette commission ne sera pas créée, du moins pendant que le groupe de consultation remplit son mandat.

Malgré les promesses faites par le gouvernement d'accélérer le règlement des revendications territoriales, hier, il a fermé la porte à la plupart des Dénés et des Métis des Territoires du Nord-Ouest. Ils ont ensuite commencé à exercer des pressions parce que le ministre des Affaires indiennes et du Nord a affirmé qu'un gel général sur l'exploitation des terres dans la région du lac des Esclaves, dans le nord, serait levé à la fin janvier. On avait imposé un moratoire au développement foncier pour éviter de compromettre le processus final de sélection des terres. Or, ce moratoire a été levé dès que le ministre eut annoncé qu'il n'y aurait plus de négociations. Si ce n'est pas des tactiques de pression, qu'est-ce que c'est, je vous le demande?

Le gouvernement refuse de modifier sa politique en matière de revendications territoriales pour que les autochtones n'aient plus à renoncer à leurs droits afin de pouvoir obtenir un règlement.

Le gouvernement doit comprendre que sa politique sur les revendications territoriales globales pose de sérieux problèmes. Ces problèmes ne s'estomperont pas simplement parce qu'il a accepté de négocier un plus grand nombre de revendications à la fois ou parce qu'il consacra plus de ressources à ces négociations.

Nous saluons, de ce côté-ci de la Chambre, l'engagement du premier ministre d'accélérer les négociations sur les revendications territoriales et de consacrer plus d'efforts et de ressources pour faire en sorte qu'elles aboutissent. Mais nous étions, et nous sommes toujours sceptiques sur l'étendue de cet engagement. Nous avons déjà entendu des promesses de ce genre naguère. Elles n'ont pas été tenues. Tous les obstacles au règlement juste et équitable des revendications territoriales n'ont pas été levés.

Les aspirations des peuples autochtones de notre pays continueront d'être contrecarrées à moins que le gouvernement ne montre, par des mesures concrètes et positives, qu'il est disposé à renoncer au contrôle qu'il exerce sur leur vie.

Un exemple de l'attitude de certains députés conservateurs: il y a deux jours, le député de Châteauguay a déclaré qu'il était déçu que le gouvernement ait versé 5,2 millions de dollars pour l'achat de 39 hectares de terres qu'il allait céder aux 750 Mohawks de Kanésatake. Je suis d'accord avec lui. Le gouvernement n'aurait pas dû verser cet argent à la municipalité. Il aurait dû plutôt donner les terres aux Mohawks et leur verser en même temps les 5,2 millions de dollars pour l'usage de ces terres depuis des années.

Je le répète, c'est ce même député qui a dit: «Les Indiens veulent qu'on leur cède les trois quarts du Canada.» J'estime que c'est assez généreux.